

DELIBERATION N° 2014/198

donnant acte du compte de gestion du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2013

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 12 juin 2014,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n°2012/498 du 20 décembre 2012, approuvant le budget primitif 2013 de la Ville de Dumbéa,

VU la délibération n°2013/320 du 12 août 2013, relative à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 de la Ville de Dumbéa,

VU la délibération n°2013/321 du 12 août 2013, approuvant le budget supplémentaire 2013 de la Ville de Dumbéa,

VU la délibération n° 2013/447 du 14 novembre 2013, valant décision modificative n° 1 du budget de l'exercice 2013 de la Ville de Dumbéa,

VU la note explicative de synthèse n° 2014/22 du 5 mai 2014,

Considérant le compte de gestion 2013 présenté par le Trésorier de la province Sud,

La commission municipale de l'administration générale et des finances entendue en séance du 27 mai 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Il est donné acte au Trésorier de la province Sud de la présentation faite de son compte de gestion 2013.

ARTICLE 2 /

Il est constaté la parfaite concordance entre le compte de gestion 2013 et le compte administratif 2013.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de trois mois à compter de sa publication.

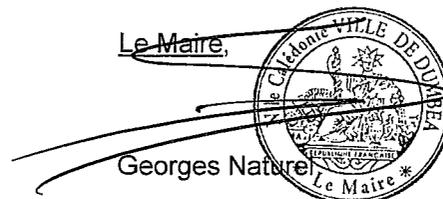
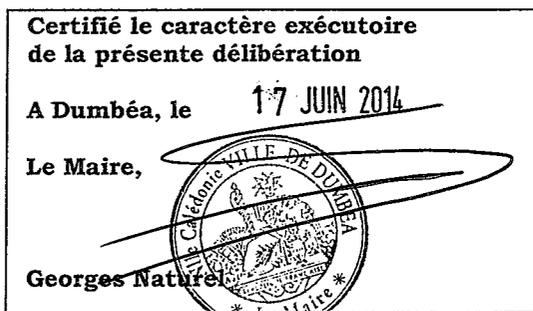
ARTICLE 4 /

La présente délibération sera enregistrée, transmise au Trésorier de la province Sud et au commissaire délégué de la République pour la province Sud, et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 JUIN 2014

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 12 JUIN 2014



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
S.G.	-	1
D.A.F.	-	1
D.S.T.	-	1
S.F.S.	-	2
AFFICHAGE	-	1
TRESORERIE PROVINCE SUD	-	1